



Affiché le : 07 / 09 / 2022

Le Maire de la commune de Villers-Semeuse,

Vu le *code général des collectivités territoriales* et notamment ses articles L 2212.1, L 2213.1 et L 2213.2 relatifs aux pouvoirs du Maire en matière de police de la circulation et du stationnement,

Vu le *code de la route* et notamment les articles R 411-1, R 417-1 et R 417-10,

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures de sécurité pendant le déroulement des travaux de branchement d'assainissement au droit de l'habitation sise 58 rue Jules Lobet à Villers-Semeuse qui seront réalisés par « VÉOLIA », Agence de Sedan (08200) à partir du Jeudi 08 Septembre prochain,

A R R Ê T É

ARTICLE 1^{ER} : La CIRCULATION et le STATIONNEMENT DE TOUT VÉHICULE seront INTERDITS RUE JULES LOBET, sur le tronçon de voirie entre les numéros « 61 » à « 63 » côté impair et les numéros « 56 » à « 62 » côté pair, au niveau du carrefour formé par l'intersection des RUES JULES LOBET et CHARLES PRÉVOST, à partir du JEUDI 08 SEPTEMBRE 2022, 7 H 30 et jusqu'à la fin de cette opération. (*fin estimée au Vendredi 09 Septembre inclus*) La route sera barrée au niveau de la zone de travaux énoncée ci-dessus.

Les riverains pourront accéder aux habitations situées RUE JULES LOBET entre la rue Jules Guesde et l'avenue Jean Jaurès selon l'avancement des travaux.

Les déviations nécessaires seront mises en place afin d'éviter aux automobilistes de s'engager RUE JULES LOBET, entre la rue Jules Guesde et l'avenue Jean Jaurès.

Les panneaux de signalisation (*route barrée, déviation...*) nécessaires à l'application des dispositions du présent arrêté seront mis en place par l'agence « VÉOLIA ».

ARTICLE 2 : *Monsieur le Maire de Villers-Semeuse, Monsieur le Chef de service de la Police Municipale de Villers-Semeuse, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique* et tous les agents placés sous leur autorité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché au niveau de la zone de travaux concernée par l'agence « VÉOLIA ».

Le Maire,



Jérémy DUPUY